

Sommaire

01

P. 5

Message de l'Administrateur
Délégué

02

P. 09

Le Groupe
ANDBANK

03

P. 13

L'Environnement
Financier

04

P. 17

Administration
et Direction Générale

05

P. 21

Chiffres-clés

06

P. 25

Rapport de Gestion

07

P. 29

Bilan Social
au 31 décembre 2024

08

P. 33

Soldes Intermédiaires de
Gestion au 31 décembre 2024

09

P. 35

Annexes aux Comptes Sociaux
Clos au 31 décembre 2024

10

P. 47

Résultats
Financiers 2024

11

P. 49

Rapports des Commissaires
aux Comptes

12

P. 55

Assemblée Générale Ordinaire
du 19 mai 2025

01 / MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Message de l'Administrateur Délégué

Gérard GRISETI

Administrateur Délégué

Les craintes persistantes du début de l'année 2024 liées aux taux d'intérêt élevés et aux pressions inflationnistes ont été déjouées par une économie américaine ayant fait preuve d'une résilience inattendue. Cette robustesse a été principalement portée par une forte consommation des ménages et un recul salutaire de l'inflation, suivis d'une amorce de cycles de baisse des taux d'intérêt initiés par les banques centrales mondiales, insufflant un nouvel élan aux perspectives économiques.

En Europe, l'instabilité politique a touché divers pays, notamment l'Allemagne et la France. La croissance a stagné, le chômage est reparti à la hausse, les prix de l'énergie sont restés élevés et le retard technologique face à la Chine et aux États-Unis s'est accru. À cela sont venues s'ajouter une dette excessive et des pressions budgétaires en vue d'accroître massivement les dépenses liées à la défense. Bien que positif, en hausse de 8%, l'indice majeur des actions européennes, l'Eurostoxx 50, a sous-performé ses concurrents US ou même chinois.

Dans ce contexte, les baisses des taux courts en Europe ont été rendues possibles par la maîtrise de l'inflation, mais également par la ferme volonté de relancer l'économie.

Ces mouvements de taux baissiers, combinés à des performances positives sur les marchés actions, ont impacté les différents postes des comptes de résultat de l'ensemble des acteurs bancaires au titre de leur exercice financier 2024.

Ainsi, les résultats d'Andbank Monaco ont fait preuve d'une remarquable résistance. Nos revenus issus des activités de marchés, notamment les commissions sur titres, favorisés par la hausse des encours gérés sous mandats et en conseil, qui représentent désormais plus de 35% des ressources détenues par la clientèle, sont restés à des niveaux records, proches de ceux de 2023. Nos marges financières, impactées par la baisse des rémunérations de nos liquidités, ont quant à elles baissé de 8,5%.

Au total, notre Produit Net Bancaire a baissé de 5,4% comparativement à celui de 2023 pour atteindre 26,9 millions d'euros et la bonne maîtrise de nos charges générales d'exploitation, plus particulièrement de nos frais de personnel, nous a permis d'enregistrer un résultat brut d'exploitation (avant versement des indemnités d'administrateurs) de 11,3 millions d'euros, certes inférieur au niveau record enregistré en 2023 mais supérieur aux prévisions budgétaires.

Sur ces bases, l'exercice 2024 s'est clôturé sur un résultat net de 3.374 K€, affecté en totalité en report à nouveau, venant ainsi renforcer sensiblement nos fonds propres.

Ces résultats, qui s'inscrivent comme la deuxième meilleure performance historique d'Andbank Monaco, ont été réalisés grâce à l'expertise et l'implication forte de nos collaborateurs, ainsi qu'à la confiance de nos Clients, visible au travers de l'ensemble des actifs qui nous sont confiés puisque ceux-ci ont crû de plus de 10% sur l'année écoulée.

Par ailleurs, nous sommes parvenus à maintenir de solides niveaux de ratios de risques. Notre ratio de liquidité à court terme (LCR), qui s'élève à 167%, reste très significativement au-dessus du niveau des 100% requis par la réglementation. Quant à notre ratio de solvabilité, il s'améliore à nouveau pour se situer en fin d'année à 25,02%, à comparer à une exigence réglementaire de 13%.

Ces résultats ont recueilli la satisfaction de nos actionnaires et de nos partenaires, toujours confiants dans notre business model totalement orienté et dédié à la Banque Privée. Nous les remercions vivement pour cela.

Nous noterons que notre évolution s'inscrit dans celle du Groupe Andbank, elle reflète la solidité et la continuité de son engagement où qu'il opère dans le monde.

Nous tenons également à remercier les Autorités Monégasques pour leur intérêt envers notre ancrage progressif depuis plus d'une décennie en Principauté. Nous poursuivons ainsi notre accompagnement auprès des grandes familles locales qui résident à Monaco mais aussi auprès de celles qui s'y installent. Nous consolidons notre stratégie en fonction de nos atouts que sont la flexibilité liée à notre taille, la rapidité de décision, la forte rentabilité et la séniorité de nos équipes.

Tous ces éléments constituent un socle solide qui nous sera nécessaire pour piloter sagement les résultats d'une année 2025 pour laquelle le challenge principal devrait consister à concilier au mieux un environnement toujours baissier des taux d'intérêt, dans un contexte où les indices boursiers sont globalement au plus haut et où l'environnement géopolitique peut à tout moment avoir une influence significative sur notre activité.

Nous poursuivrons ainsi notre démarche d'origine, en prenant soin de toujours rester fidèles à notre principal objectif, à savoir la protection et la croissance du patrimoine de nos Clients.

02/ LE GROUPE ANDBANK

Le Groupe ANDBANK

2024 a été une année positive pour la plupart des marchés financiers qui ont bénéficié de la bonne performance générale de la majorité des indicateurs macroéconomiques. En effet, les nombreux risques géopolitiques n'ont pas entamé l'appétit à investir de nos clients.

Ainsi, les actions ont globalement affiché des rendements supérieurs à la moyenne historique de cette classe d'actifs. Pour autant, l'Europe a enregistré des résultats un peu moins bons que ceux observés aux Etats-Unis. Les actifs à revenu fixe, quant à eux, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés et des écarts de crédit stables, ont également obtenu des rendements positifs significatifs, avec des niveaux de volatilité restés sous contrôle.

C'est dans ce contexte que le Groupe Andbank a clôturé la troisième et dernière année de son plan stratégique 2022-2024. Un plan exigeant qui a été accompli grâce au dévouement et aux efforts des 1.326 collaborateurs présents dans les onze pays où nous opérons.

L'année 2024 s'est ainsi terminée avec un bénéfice de 46 millions d'euros, en hausse de 14,9% par rapport à 2023. Le volume d'affaires (actifs sous gestion et crédits à la clientèle) a progressé de 26,1% pour atteindre 52,4 milliards d'euros, dont des actifs sous gestion et conseil en augmentation de 27,7% pour atteindre 48,9 milliards d'euros. Cette dernière hausse se décompose à hauteur de 7,8 milliards d'euros de collecte nette et de 2,8 milliards d'euros d'effet marché positif. Par ailleurs, le portefeuille de prêts a augmenté de 7,5%, atteignant 3,5 milliards d'euros. En conséquence, le revenu brut a atteint 339,2 millions d'euros, soit une augmentation de 12,8% par rapport à l'année précédente, et l'EBITDA (marge opérationnelle avant dépréciation et amortissement) s'est élevé à 109 millions d'euros, soit une augmentation de 32%.

Les capitaux propres ont ainsi atteint 728 millions d'euros et le ratio de capital Tier 1 a progressé à atteint 16,85 % sur une base consolidée. La couverture des liquidités (LCR) s'est également affichée en hausse pour atteindre 386%, soit près de quatre fois le minimum réglementaire requis (100%). Le ratio prêts/dépôts (LTD) a atteint 41,41%, tandis que le ratio des non-performing loans (NPL) a régressé à 0,95%.

En 2024, Fitch Ratings a confirmé la note BBB d'Andbank avec une perspective stable. Les facteurs clés de cette évaluation sont le profil de risque modéré d'Andbank, sa gestion conservatrice des liquidités, la qualité de ses actifs, son envergure internationale, sa spécialisation dans la banque privée ainsi que sa capitalisation et sa rentabilité adéquates. L'agence a plus particulièrement souligné la dimension internationale d'Andbank, avec une présence significative en Espagne, dépassant celle de ses pairs andorrans, et qui soutient la bonne rentabilité et la génération de profits pour la Banque.

En termes de croissance externe, Andbank a pris en juin 2024 une participation majoritaire dans la société Gesconsult, l'une des principales sociétés indépendantes de gestion d'actifs sur le marché espagnol. Cette acquisition a permis d'accroître de 300 millions d'euros nos actifs sous gestion en Espagne, renforçant ainsi notre position dans le secteur de la gestion d'actifs et de la banque privée. Nous avons également continué à développer notre présence en Espagne avec l'ouverture de deux nouvelles succursales dans les Asturies et à Majorque. En contrepartie, nous avons réduit notre présence en Israël en concluant en juin la vente d'une participation de 43% dans Sigma Clarity, une société spécialisée dans la gestion de patrimoine et les fonds d'investissement, tout en conservant une participation de 22%.

Concernant notre engagement dans la banque numérique, une mention spéciale est accordée à MyInvestor, la néobanque détenue conjointement par le Groupe Andbank, AXA, El Corte Inglés et plusieurs family offices, qui a réalisé d'excellents résultats. MyInvestor a terminé l'année 2024 avec une croissance record de +90%, atteignant ainsi un volume d'affaires de 8,3 milliards d'euros et un bénéfice net de 6,5 millions d'euros. MyInvestor compte désormais 435.000 clients.

Myandbank, le canal en ligne d'Andbank en Andorre, a également continué de croître à un rythme soutenu, terminant l'exercice avec 22.500 clients, tout en ayant doublé son volume d'affaires qui a atteint 225 millions d'euros, confirmant ainsi son ancrage en Principauté d'Andorre, deux ans seulement après son lancement.

Actyus, le gestionnaire de capital-risque du Groupe, a poursuivi le développement de ses activités en lançant de nouveaux fonds pour soutenir les entreprises de la nouvelle économie dans le lancement de leurs projets.

Enfin, en 2024, nous avons continué à renforcer nos activités de responsabilité sociale d'entreprise en mettant principalement l'accent sur le soutien à la recherche contre le cancer. Le Groupe a poursuivi son soutien actif envers le Centre de Cancérologie Pédiatrique SJD à Barcelone, la Fondation FERO, la Fondation Amb tu et la Fondation CRIS contre le cancer. En outre, Andbank a encouragé diverses initiatives avec des ONG pour soutenir des institutions opérant dans les communautés où le Groupe est présent.

Notre Groupe poursuit, au fil des ans, son engagement de croissance de manière efficace et rentable. Nous sommes tout aussi fermement convaincus qu'une entreprise ne peut croître durablement dans le temps que si son activité et ses collaborateurs peuvent s'appuyer sur leurs propres valeurs. C'est le cas chez Andbank où nous sommes en mesure de fournir le meilleur service à nos clients, dirigés par des valeurs telles que le professionnalisme, l'honnêteté, la proximité, la confiance et la transparence.

Au nom des actionnaires et du conseil d'administration du Groupe Andbank, nous adressons donc nos plus sincères remerciements à nos clients pour leur fidélité. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude aux équipes d'Andbank pour leur engagement et leur dévouement.

LE GROUPE ANDBANK

Les Actionnaires et le Conseil d'Administration

03/ L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'environnement financier

L'année 2024 aura été marquée sans nul doute par une accélération des tensions géopolitiques à travers le monde. D'une part, nous avons assisté à une accentuation du conflit qui oppose la Russie et l'Ukraine et, d'autre part, à l'escalade des tensions au Moyen-Orient.

En ce qui concerne le " vieux continent ", et plus particulièrement la France, nous avons également vécu des tensions d'ordre politique lorsque le Président de la République a décidé, à la surprise de tous, de dissoudre l'Assemblée Nationale. Les suites de cette dissolution ont mis en évidence une absence de majorité de chacun des partis représentés pour gouverner et ont, par la suite, laissé place à la nomination successive de deux Premiers Ministres et donc de deux Gouvernements.

Aux Etats-Unis, la seconde partie de l'année a été marquée par les élections présidentielles américaines. Après la candidature de Joe Biden à sa propre réélection, ce dernier a cédé aux pressions grandissantes avérées au sein de son parti politique pour se raviser et laisser la place à sa vice-présidente, Kamala Harris, jugée plus à même de battre Donald Trump. Après un match qui s'annonçait relativement serré d'après les sondages, le milliardaire républicain s'est finalement imposé avec une large victoire face aux démocrates en devenant le 47ème Président américain.

Ce contexte géopolitique relativement anxiogène n'a pourtant pas été à même de faire vaciller en 2024 les marchés. Aux Etats-Unis, les principaux indices boursiers ont affiché une fois de plus de solides performances, littéralement portés par les valeurs liées à l'intelligence artificielle. Le S&P 500 a ainsi progressé de près de 24%, le Nasdaq a gagné 30% sur l'année alors que l'Eurostoxx 50 affichait une progression de près de 8%, porté notamment par la bonne tenue de l'indice allemand (DAX).

En revanche, le CAC 40 s'est inscrit en détracteur de performance, effaçant 2,15% de sa valeur sur l'ensemble de l'année. Au Japon, l'indice Nikkei a, lui, progressé de 19% après avoir vécu un épisode de volatilité intense au cours de l'été lié à la progression de sa devise. En Chine, le CSI 300 est parvenu à progresser de 15% grâce à un rebond du marché exclusivement observé sur les trois derniers mois, en réponse à l'important stimulus économique mis en place par Pékin.

Le pétrole, actif habituellement impacté par les conflits géopolitiques qui animent le monde, a finalement terminé l'année autour de l'équilibre, freiné par les doutes qui planent sur la croissance mondiale. A contrario, le grand gagnant de ce climat d'incertitude aura une fois de plus été l'or. " L'actif Roi " a affiché une solide performance sur l'année après avoir flirté avec de nouveaux records à près de 2.800 dollars l'once.

En ce qui concerne le marché obligataire, il s'est relativement bien comporté sur l'année 2024 malgré les scénarios de trajectoire d'inflation qui habituellement orientent les spéculations sur cette classe d'actif. Outre-Atlantique, nous avons initialement assisté à une résurgence de l'inflation, essentiellement apportée par la composante des services mais, sur la deuxième partie de l'année, cette même inflation a montré des signes de ralentissement, ouvrant le champ dès le mois de septembre aux baisses des taux initiées par la Fed.

La Banque Centrale Européenne avait pour sa part anticipé son calendrier, procédant à une première baisse de son principal taux directeur dès le printemps. Dans ce contexte, les différentes actions entreprises par les principales banques centrales, couplées à une relative stabilité des taux de défaut des émetteurs, ont influencé favorablement l'évolution des obligations et suscité l'intérêt des investisseurs.

C'est donc sur ces bases que nous abordons l'année 2025 avec une certaine prudence. Les niveaux de valorisation historiquement élevés nous invitent, plus que jamais, à une sélection rigoureuse des titres en portefeuille. Nous considérons également la fragilité du contexte géopolitique actuel et les conséquences des instabilités palpables autour du globe.

Dans un tout autre registre, la trajectoire d'inflation de part et d'autre de l'Atlantique doit rester sous surveillance. Si en Europe elle semble être assez lisible, il conviendra de surveiller de près l'impact d'un protectionnisme annoncé par la gouvernance Trump sur les prix. Dans ce contexte, nous anticipons une action relativement mesurée de la part de la Fed sur les taux d'intérêt.

En conclusion, les inconnues sont nombreuses, les environnements sont fragiles, la prudence sera de mise pour cette année 2025.

04/ ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

Administration et Direction Générale au 31/12/2024

Conseil d'Administration

José Luis MUÑOZ LASUEN
Président

Gérard GRISETI
Administrateur Délégué

ANDORRA BANC AGRICOL REIG, S.A.,
représentée par Josep Xavier CASANOVAS ARASA
Administrateur

ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU,
représentée par Juan Luis GARCIA ALEJO
Administrateur

Thomas DOZIN
Administrateur

Commissaires aux Comptes

Sandrine ARCIN

Xavier CARPINELLI

Siège d'Andbank Monaco SAM

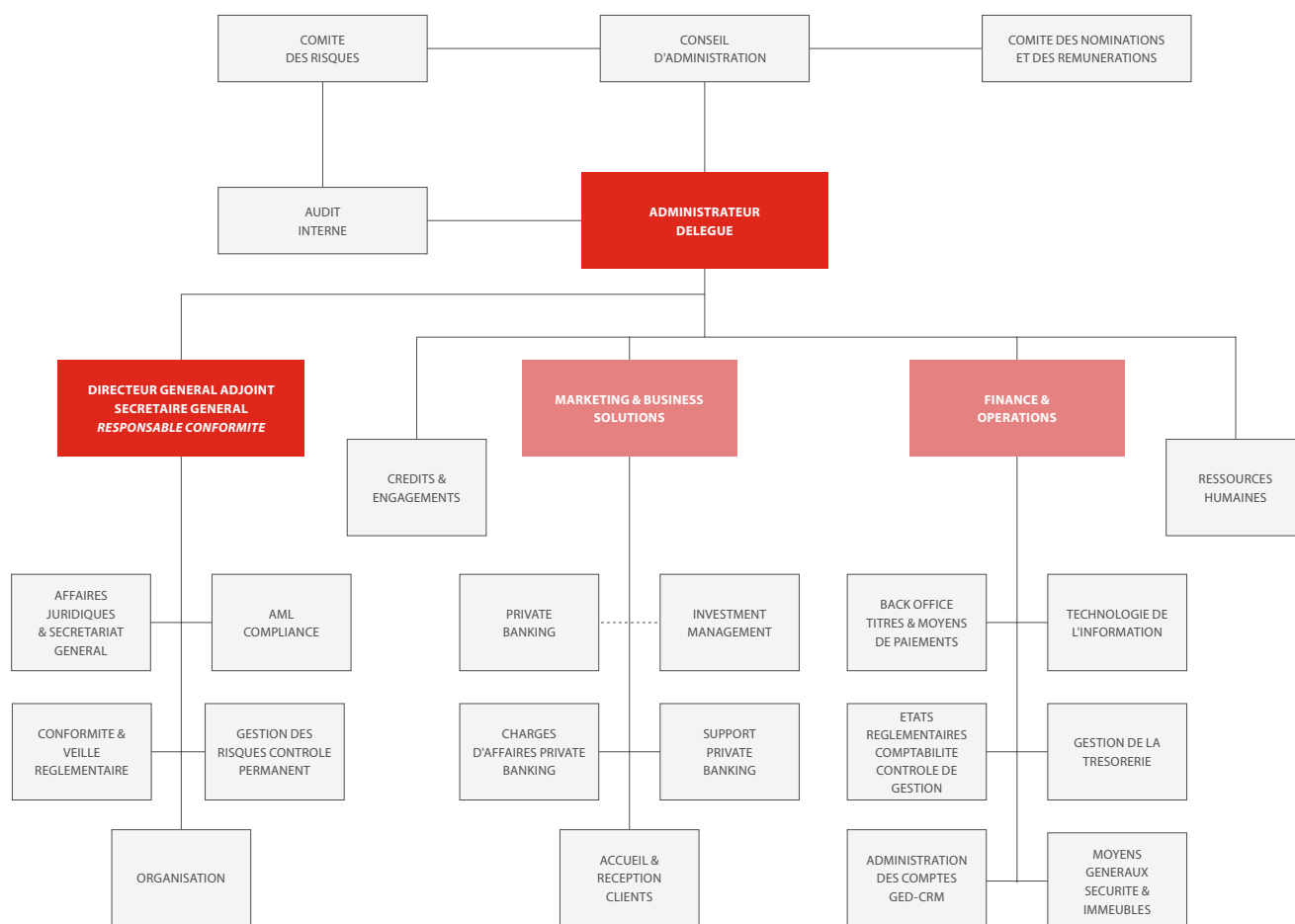
1, avenue des Citronniers MC - 98000 MONACO
Tél. : + 377.93.25.30.13
Internet : <https://www.andbank-monaco.mc>
RCI Monaco 07 S 04639

Direction Générale

Gérard GRISETI
Administrateur Délégué

Jean-Daniel TROY
Directeur Général Adjoint

Organigramme d'Andbank Monaco SAM



- Dirigeants Effectifs
- Membres du Comité Exécutif

05/ CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés 2024

	en milliers d'euros		
	2023	2024	Evolution %
Total du Bilan	617 593	690 269	11,8%
Crédits à la clientèle	333 747	326 303	-2,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0,0%
Dépôts de la clientèle	380 191	476 155	25,2%
Conservation titres de la clientèle	586 012	652 493	11,3%
	2023	2024	Evolution %
Produit Net Bancaire	28 476	26 945	-5,4%
Frais Généraux	22 993	22 380	-2,7%
Résultat Brut d'Exploitation	5 199	4 210	-19,0%
Résultat courant avant impôts	5 296	4 191	-20,9%
Résultat Net	3 942	3 374	-14,4%
Capitaux propres avant répartition	39 953	43 327	8,4%
Effectifs présents au 31/12/24	53	58	9,4%
dont CDD	1	1	
dont Alternance	1	1	

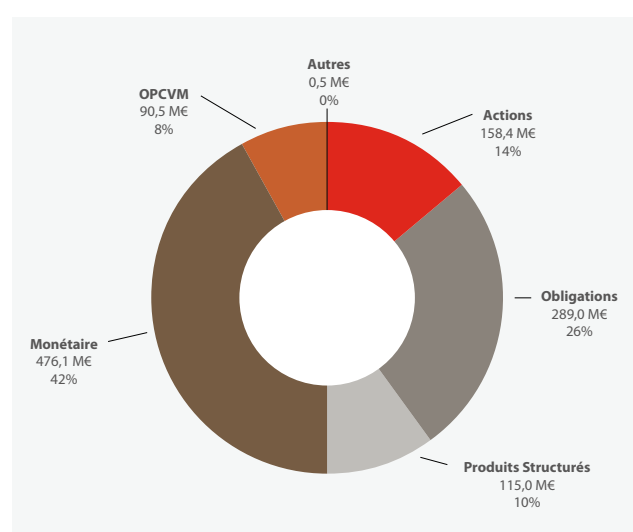
06/ RAPPORT DE GESTION

Rapport de Gestion

Les activités financières de gestion et de conseil

La répartition des investissements par classes d'actifs des avoirs de la clientèle a quelque peu évolué entre la fin de l'année 2023 et celle de l'exercice 2024, essentiellement pendant le premier semestre. Les encours placés en monétaire ont augmenté à la faveur d'arbitrages observés vers les dépôts à terme. La proportion des obligations a elle aussi augmenté, les investisseurs souhaitant se positionner sur des instruments permettant de fixer une rémunération à moyen/long terme connue et maîtrisée. D'une manière générale, nos activités de gestion et de conseil ont largement bénéficié de la hausse des encours clientèle.

A fin 2024, l'allocation globale par grandes classes d'actifs des dépôts et de la conservation titres de notre clientèle peut être schématisée de la façon suivante :



Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2024 et soumettre à votre approbation les comptes d'Andbank Monaco SAM dudit exercice.

Mme Sandrine ARCIN et M. Xavier CARPINELLI, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'activité clientèle

Au-delà des données comptables commentées dans ce rapport, nous avons résumé les principales tendances de nos activités de capitaux et de Produit Net Bancaire.

L'encours des capitaux confiés par nos clients a progressé de plus de 10% par rapport au niveau observé à fin 2023, pour atteindre un niveau record. En effet, en dépit d'une légère décroissance de nos encours de crédits clientèle, qui s'explique principalement par des remboursements anticipés de crédits suite à un renchérissement du coût de la dette supporté par nos clients emprunteurs, de nouveaux clients se sont tournés vers nous pour nous confier en gestion et en conseil leurs capitaux. Ces actifs sont venus accroître le nombre de mandats de gestion et de conventions de conseil proposés par notre banque, preuve de leur confiance et satisfaction en nos gestionnaires.

Cette tendance en matière de capitaux s'est répercutée sur la bonne tenue de nos marges sur commissions qui ont atteint des niveaux semblables à ceux de l'année 2023. A contrario, nos marges financières ont souffert de la baisse des taux d'intérêt.

Le cumul de ces deux tendances explique la baisse du PNB (-5%).

L'activité et les résultats 2024

Analyse du Bilan

Le total du bilan a augmenté de 11,77% sur l'exercice 2024 pour s'établir à 690.269 K€ en fin d'année.

A l'actif :

Les créances sur les établissements de crédit sont en forte hausse et totalisent 346.797 K€.

Les créances sur la clientèle atteignent 326.303 K€, en diminution de 7.445 K€, soit -2,23%.

Au passif :

Les dettes envers les établissements de crédit baissent de 13,88% pour atteindre le montant de 153.901 K€.

Les comptes créditeurs de la clientèle augmentent de 25,24% et s'élèvent à 476.155 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 309 K€, en hausse de 20 K€ par rapport à 2023.

Les capitaux propres comptables, avant répartition, atteignent 43.327 K€, soit une hausse de 3.374 K€ liée à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau et réserves.

Analyse du Compte de Résultat

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'élève à 26.945 K€, en baisse de 5,37% sur l'exercice.

Cette variation résulte essentiellement de la baisse sensible observée sur nos marges financières nettes, conséquence des baisses successives des taux d'intérêt tout au long de l'année 2024.

Les commissions liées à l'activité ont en effet, quant à elles, peu varié. Le montant net de ces commissions a ainsi atteint 11.374 K€, en légère baisse de 3,5% sur l'exercice.

Les charges générales d'exploitation, quant à elles, s'élèvent à 22.380 K€, en baisse de 2,7% par rapport à l'exercice précédent.

Parmi ces charges, les frais de personnel (hors indemnités d'Administrateurs) représentent 9.580 K€, soit 36% du PNB. Ce ratio est en ligne avec celui constaté sur l'exercice précédent (34%).

Les autres frais administratifs s'élèvent à 12.800 K€, soit une baisse de 627 K€, essentiellement due à une baisse des indemnités versées aux Administrateurs par rapport à 2023 (- 1.645 K€).

Des dotations nettes aux amortissements ont, par ailleurs, été constituées à hauteur de 355 K€.

Le résultat courant avant impôt pour 2024 ressort ainsi à 4.191 K€, en baisse de 21%.

Après déduction de 1.119 K€ d'impôt sur les bénéfices, le résultat net s'élève, quant à lui, à 3.374 K€.

La structure

L'effectif à la fin de l'année était de 58 salariés, dont 1 collaborateur en contrat à durée déterminée et 1 alternant.

Les comptes sociaux

Le résultat social d'Andbank Monaco SAM enregistre un bénéfice de 3.374 K€.

Les actionnaires

Au 31 décembre 2024, la répartition du capital se décompose comme suit :

- 199 497 actions à ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (94,99%)
- 10 500 actions à Monsieur Gérard GRISETI (5%)
- 1 action à ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action à Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN
- 1 action à Monsieur Thomas DOZIN

Les conventions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Concernant la liste des conventions, visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, conclues entre la société et ses mandataires sociaux, ses administrateurs et ses actionnaires, celle-ci a été, conformément à la loi, remise à nos Commissaires aux Comptes qui présenteront aux actionnaires un rapport spécial à ce sujet.

Au titre desdites conventions et opérations, il y a lieu de citer la ligne de financement de 90 M€ (de type « stand-by ») octroyée en 2011 par Andbank Andorre, les opérations interbancaires entre différentes sociétés du Groupe, les indemnités d'Administrateurs et la mise en place, depuis 2014, de contrats de prestations de services (SLA) couvrant des activités sous-traitées auprès de la maison mère en Andorre.

Les opérations interbancaires avec Andbank Andorre consistent en l'utilisation des services de celle-ci en matière de salle des marchés et de correspondant banking, conformément à la politique du Groupe en matière de gestion de la trésorerie.

Au 31 décembre 2024, elles se répartissent ainsi :

- prêts à Andbank Andorre de 80.249 K€, garantis par le nantissement d'espèces ;
- emprunts auprès d'Andbank Andorre de 135.000 K€.

Les conditions appliquées aux prêts correspondent aux taux interbancaires.

Les conditions appliquées aux emprunts correspondent aux taux appliqués par la Banque de France.

Le total des revenus sur ces prêts pour l'année est de 4.168 K€ et celui des charges sur les emprunts intragroupe est de 5.931 K€.

Les mandataires sociaux

Concernant le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux, pour ce qui concerne le Président, celui-ci ne perçoit aucune rémunération, ni avantage.

L'Administrateur Délégué reçoit sa rémunération et ses avantages directement d'Andbank Monaco SAM.

Des indemnités ont été allouées aux Administrateurs à hauteur de 6.855 K€ au titre de l'exercice 2024.

Mandats du Président : Monsieur José Luis MUÑOZ LASUEN

- Administrateur d'Andbank Luxembourg, S.A.
- Président de Quest Wealth Advisers, INC (Panama)
- Président de Quest Capital Advisers Agente de Valores, S.A. (Uruguay)
- Président d'And PB Financial Services, S.A. (Uruguay)
- Président d'Andorra Assegurances Agrícol Reig, SAU (Andorre)
- Président d'APW Uruguay, S.A.

Mandats de l'Administrateur Délégué : Monsieur Gérard GRISETI

- Président d'And Private Wealth S.A. (Suisse)

Assemblées Générales tenues au cours de l'exercice

Une seule assemblée générale des actionnaires s'est tenue au cours de l'exercice écoulé, à savoir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 17 mai 2024 à laquelle tous les actionnaires de votre société étaient présents, au siège social ou par le biais de la visioconférence, en vertu de l'Article 19§3 des Statuts.

Durée des mandats des Administrateurs

Il n'y a pas eu de changement dans la durée des mandats des Administrateurs au cours de l'exercice écoulé.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Thomas DOZIN viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2025 et les mandats exercés par ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA, ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU, Monsieur José Luis MUNOZ LASUEN et Monsieur Gérard GRISETI viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2028.

Durée des mandats des Commissaires aux Comptes

A l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 mai 2022, le mandat de Commissaire aux Comptes de votre société de Madame Sandrine ARCIN a été renouvelé pour une durée de trois ans et Monsieur Xavier CARPINELLI a été nommé Commissaire aux Comptes de votre société pour une durée de trois ans également. Ces deux mandats couvrent les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024.

L'attribution des mandats de Commissaires aux Comptes pour les années 2025, 2026 et 2027 sera décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 19 mai 2025. Le texte de la résolution à ce sujet se trouve en fin du présent document.

Les Perspectives 2025

Les baisses enregistrées et à venir des taux d'intérêt devraient continuer d'impacter négativement nos marges nettes financières, et ceci de façon significative.

Néanmoins, l'objectif principal de l'exercice 2025 consistera à consolider les très bons niveaux de marges de commissions de ces dernières années. La forte croissance en 2024 des capitaux, les bonnes performances de nos équipes de gestion discrétionnaire et de conseil et l'augmentation des volumes en gestion et en conseil devront nous permettre de renforcer notre activité titres. Globalement ces commissions sont budgétées en hausse de +7% par rapport à celles constatées à fin 2024.

Le cumul de ces anticipations nous amène à prévoir à fin 2025 une baisse de 6% du Produit Net Bancaire par rapport au réalisé de l'exercice précédent.

En termes de charges, nous budgétions une légère hausse de nos dépenses générales (+3%) liées à une augmentation quasi mécanique de nos coûts de fonctionnement.

Ainsi, globalement, nous prévoyons un Résultat Brut d'Exploitation légèrement supérieur à 9 millions d'euros, en baisse de 20% par rapport à celui de 2024. Cette prévision nous permettra d'afficher un coefficient d'exploitation de moins de 65% et un niveau de rentabilité brute encore supérieur à celui de l'exercice 2022, lorsque nos marges financières nettes n'étaient que peu dépendantes, à la hausse comme à la baisse, de l'évolution des taux d'intérêts.

07/ BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Bilan social au 31 décembre 2024

en milliers d'euros			
ACTIF	2023	2024	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP	4 655	5 178	11,2%
Créances sur les établissements de crédit	266 365	346 797	30,2%
Créances sur la clientèle	333 747	326 303	-2,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0,0%
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0,0%
Parts dans les entreprises liées	0	0	0,0%
Immobilisations incorporelles	8 286	8 318	0,4%
Immobilisations corporelles	488	387	-20,6%
Autres actifs	1 290	1 943	50,6%
Comptes de régularisation	2 762	1 343	-51,4%
TOTAL DE L'ACTIF	617 593	690 269	11,8%

en milliers d'euros			
Hors-Bilan	2023	2024	Variations %
Engagements donnés	10 000	14 908	49,1%
Engagements de financement	10 000	14 708	47,1%
Engagements de garantie	0	200	-%
Autres engagements	0	0	0,0%

Bilan social au 31 décembre 2024

en milliers d'euros			
PASSIF	2023	2024	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP	0	0	0,0%
Dettes envers les établissements de crédit	178 696	153 901	-13,9%
Comptes créditeurs de la clientèle	380 191	476 155	25,2%
Dettes représentées par un titre	0	0	0,0%
Autres passifs	5 783	6 027	4,2%
Comptes de régularisation	12 282	10 151	-17,4%
Provisions pour risques et charges	289	309	6,9%
Fonds pour risques bancaires généraux	400	400	0,0%
Dettes subordonnées	0	0	0,0%
Capital souscrit	26 880	26 880	0,0%
Capital non appelé	0	0	0,0%
Réserves	2 682	3 158	17,8%
Report à nouveau	6 449	9 915	53,7%
Résultat de l'exercice	3 942	3 374	-14,4%
TOTAL DU PASSIF	617 593	690 269	-11,8%

en milliers d'euros			
Hors-Bilan	2023	2024	Variations %
Engagements reçus	290 000	290 000	0,0%
Engagements de financement	90 000	90 000	0,0%
Engagements de garantie	200 000	200 000	0,0%

08/ SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2024

	en milliers d'euros		
	2023	2024	Variations %
Intérêts et produits assimilés	25 324	28 387	12,1%
Intérêts et charges assimilées	-9 392	-13 698	45,8%
Revenus des titres à revenu variable	0	0	0,0%
Commissions (produits)	13 443	13 139	-2,3%
Commissions (charges)	-1 657	-1 765	6,5%
Pertes sur opérations financières	0	0	0,0%
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	758	883	16,5%
Autres produits d'exploitation bancaire	0	0	0,0%
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	0,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	28 476	26 945	-5,4%
Charges générales d'exploitation	-22 993	-22 380	-2,7%
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-284	-355	25,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 199	4 210	-19,0%
Coût du risque	98	-20	-120,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 296	4 191	-20,9%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	0	0	0,0%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0,0%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 296	4 191	-20,9%
Résultat exceptionnel	-39	302	-873,9%
Impôts sur les bénéfices	-1 316	-1 119	-15,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition Dotation - reprise des fonds pour risques bancaires généraux Intérêts minoritaires	0	0	0,0%
RESULTAT NET	3 942	3 374	-14,4%

09/ ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX CLOS

AU 31 DECEMBRE 2024

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2024

Faits significatifs

Le résultat de l'exercice écoulé 2024 a été impacté par la diminution constatée sur nos marges financières nettes, du fait de la baisse des taux d'intérêt.

Note 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.1 / Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

1.2 / Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, Titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

1.3 / Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC ;
- soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier (par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac » etc.). Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

Les transactions et montants traités en 2024 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- dérivés de change (changes à terme) : 137 transactions ont été réalisées dont 9 avec des contreparties non financières et 128 (swaps de change) avec la maison mère pour un nominal total 530,8 M€ ;
- options sur titres : 2 opérations pour un montant 4 K€ ;
- produits structurés : 668 opérations pour un montant de 73,9 M€ ;
- warrants : aucune opération.

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

1.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n°2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

1.5 / Changement de présentation comptable

Aucun changement de présentation comptable n'est à signaler pour cet exercice. Toutefois, nous précisons que le résidu sur les opérations de change est comptabilisé en valeur nette.

1.6 / Titres d'investissement

en milliers d'euros			
Portefeuille Titres au 31 décembre 2024			
Obligations et autres titres à revenu fixe	2023	2024	Variations %
Titres d'investissement	0	0	0,0%
Titres de placement	0	0	0,0%
Titres de transaction	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%
Provisions existantes	0	0	0,0%
MONTANT NET	0	0	0,0%
Titres du secteur public	0	0	0,0%
Titres du secteur privé	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%

Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :

en milliers d'euros			
	2023	2024	Variations %
Moins de 3 mois	0	0	0,0%
De 3 mois à 1 an	0	0	0,0%
De 1 an à 5 ans	0	0	0,0%
Plus de 5 ans	0	0	0,0%
TOTAL	0	0	0,0%

1.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 12.093 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€. Malgré l'absence d'indice de dépréciation, ce dernier a néanmoins fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) lequel n'a pas mis en évidence d'indice de réduction de valeur.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 1.523 K€ (en valeur brute).

1.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation interne des risques de crédit prenant en compte à la fois la probabilité de défaut du débiteur et la perte en cas de défaut. La notation finale d'un dossier repose ainsi sur une échelle de dix catégories de profils de risque homogènes.

Comptablement, les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 90 jours, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont

considérés comme douteux. La classification en douteuse d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

1.10 / Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euro affectées aux risques en euro et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 90 jours sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le Produit Net Bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le Produit Net Bancaire.

1.11 / Engagements de retraite

a – Indemnités de départ à la retraite

En application de dispositions internes, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ calculée sur une base plus favorable que celle prévue dans la Convention Collective.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 173 K€ au 31 décembre 2024. Cette évaluation est totalement provisionnée.

b – Primes pour médailles du travail

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 35 K€ au 31 décembre 2024. Cette évaluation est totalement provisionnée.

1.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (FRBG)

Pour rappel, suite aux concertations avec la maison mère au sujet du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG), lequel n'est pas reconnu au niveau consolidé par les règles IFRS, le Conseil d'Administration du 10 décembre 2019 a acté l'arrêt de l'utilisation du FRBG au sein d'Andbank Monaco SAM et le principe de sa reprise progressive selon un plan proposé à l'occasion de l'arrêté des comptes des exercices concernés.

Néanmoins, par dérogation à ce principe, depuis l'exercice 2022, le Conseil d'Administration décide de laisser inchangé le niveau du FRBG.

Le montant total du FRBG représente 400 K€ au 31 décembre 2024.

1.13 / Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/2024 :

en milliers d'euros						
Actifs Grevés	Valeur comptable			Juste valeur		
	2023	2024	Variations	2023	2024	Variations
Instruments de capitaux	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Titres de créances	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Autres actifs	3 893	4 166	7,0%	0	0	0,0%
TOTAL	3 893	4 166	7,0%	0	0	0,0%

en milliers d'euros						
Actifs Non Grevés	Valeur comptable			Juste valeur		
	2023	2024	Variations	2022	2023	Variations
Instruments de capitaux	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Titres de créances	0	0	0,0%	0	0	0,0%
Autres actifs	613 700	686 103	11,8%	0	0	0,0%
TOTAL	613 700	686 103	11,8%	0	0	0,0%

TOTAL BILAN	617 593	690 269	11,8%	0	0	0,0%
--------------------	----------------	----------------	--------------	----------	----------	-------------

Note 2 – CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

en milliers d'euros							
CREANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2023	2024	Variations %
COMPTES A VUE	15 922	0	0	0	12 546	15 922	26,9%
PRÊTS JJ	255 453	0	0	0	110 600	255 453	131,0%
PRETS TERME	27 391	46 710	6 148	0	146 918	80 249	-45,4%
PRETS FINANCIERS	0	0	0	0	0	0	0,0%
CREANCES RATTACHEES	351	0	0	0	956	351	-63,3%
TOTAL	299 117	46 710	6 148	0	271 020	351 975	29,9%

en milliers d'euros							
DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2023	2024	Variations %
COMPTES A VUE	35	0	0	0	231	35	-84,8%
EMPRUNTS JJ	0	0	0	0	0	0	0,0%
EMPRUNTS TERME	78 700	0	75 000	0	177 400	153 700	-13,4%
DETTES RATTACHEES	167	0	0	0	1 066	167	-84,3%
TOTAL	78 902	0	75 000	0	178 696	153 902	-13,9%

Note 3 CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées selon leur durée résiduelle.

en milliers d'euros							
CREANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2023	2024	Variations %
COMPTES A VUE	77 568	0	0	0	72 753	77 568	6,6%
PRÊTS JJ	0	0	0	0	0	0	0,0%
PRETS TERME	0	0	0	0	0	0	0,0%
PRETS FINANCIERS	11 833	26 046	180 110	29 526	259 274	247 512	-4,5%
CREANCES RATTACHEES	1 219	0	0	0	1 719	1 222	-28,9%
TOTAL	90 620	26 046	180 110	29 526	333 747	326 302	-2,2%

en milliers d'euros							
DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2023	2024	Variations %
COMPTES A VUE	278 261	0	0	0	207 157	278 261	34,3%
EMPRUNTS JJ	0	0	0	0	0	0	0,0%
EMPRUNTS TERME	190 791	5 605	0	0	171 344	196 396	14,6%
DETTES RATTACHEES	512	0	0	0	861	512	-40,5%
AUTRES SOMMES DUES	986	0	0	0	829	986	18,9%
TOTAL	470 550	5 605	0	0	380 191	476 155	25,2%

Note 4 RISQUES SUR CREDITS A LA CLIENTELE

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2024 fait ressortir 100% de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

en milliers d'euros			
	2023	2024	Variations %
Engagements globaux bruts	0	200	-%
Engagements sains	0	200	- %
Engagements douteux	0	0	0,0%
Provisions	0	0	0,0%
Engagements nets	0	200	-%
Taux d'engagement des engagements douteux	0	0	0,0%
Poids des douteux sur encours global	0	0	0,0%

Note 5 IMMOBILISATIONS

en milliers d'euros					
	2023	Augmentation	Diminution	2024	Variations %
Fonds de commerce	8 000	0	0	8 000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516	0	0	516	0,0%
Matériel de transport	0	0	0	0	0,0%
Mobilier et matériel de bureau et informatique	995	17	0	1 012	1,7%
Agencements, installations	944	18	0	961	1,9%
Immobilisations en cours	6	55	-14	47	692,8%
Logiciels	1 316	208	0	1 523	15,8%
Œuvres d'arts	33	0	0	33	0,0%
Valeur brute	11 809	298	-14	12 093	2,4%
Amortissements	-3 035	-355	2	-3 388	11,6%
Valeur nette	8 774	-57	-12	8 705	-0,8%

Note 6 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

en milliers d'euros			
AUTRES ACTIFS	2023	2024	Variations %
Dépôts et garantie versée	615	743	20,8%
T.V.A.	68	29	-57,4%
Débiteurs divers Etat	595	1 052	76,8%
Débiteurs divers	12	119	891,7%
Divers	0	0	0,0%
TOTAL	1 290	1 943	50,6%

en milliers d'euros			
AUTRES PASSIFS	2023	2024	Variations %
Primes sur instruments financiers	0	0	0,0%
Prélèvements et autres impôts	296	528	78,4%
Impôts société à payer	1 316	1 119	-15,0%
T.V.A.	136	187	37,5%
Personnel et organismes sociaux	4 033	4 170	3,4%
Créditeurs divers	0	0	0,0%
Divers	2	23	1 050,0%
TOTAL	5 783	6 027	4,2%

Note 7 COMPTES DE REGULARISATION

en milliers d'euros			
ACTIF	2023	2024	Variations %
Produits à recevoir	95	105	10,5%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	527	129	-75,5%
Comptes de recouvrement	116	44	-62,1%
Autres comptes débiteurs	2 024	1 065	47,4%
TOTAL	2 762	1 343	-51,4%

en milliers d'euros			
PASSIFS	2023	2024	Variations %
Charges à payer	10 573	9 158	-13,4%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	405	389	-3,9%
Comptes de recouvrement	4	12	200,0%
Autres comptes créditeurs	1 301	592	-54,5%
TOTAL	12 282	10 151	-17,3%

Note 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FRBG

en milliers d'euros						
	2023	Dotations	Reprises	Utilisations	2024	Variations %
Provisions pour risques et charges diverses	101	30	30	0	101	0,0%
Provisions pour risques opérationnels	0	0	0	0	0	0,0%
Provisions pour indemnités de retraite	158	15	0	0	173	9,5%
Provisions pour médailles	30	5	0	0	35	16,7%
Provisions pour risques bancaires	400	0	0	0	400	0,0%
TOTAL	689	50	30	0	709	2,9%

Note 9 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros					
	2022	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2024	Variations %
Capital social	26 880			26 880	0,0%
Primes d'émission	0			0	0,0%
Réserve légale	2 212	476		2 688	21,5%
Réserve réglementée	0			0	0,0%
Réserve facultative	470			470	0,0%
Report à nouveau	6 449	3 466		9 915	53,7%
Dividendes	0			0	0,0%
Résultat de l'exercice	3 942	-3 942	3 374	3 374	-14,4%
	39 953	0	3 374	43 327	8,4%

Réserve légale

La réserve légale est entièrement dotée depuis l'approbation des résultats 2023 à hauteur de 10% du montant du capital social, soit 2.688 K €.

Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Note 10 – INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Milliers d'euros							
	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations %
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Sur opérations avec les établissements de crédit	9 161	12 205	5 547	6 825	3 615	5 380	48,8%
Sur opérations avec la clientèle	16 163	16 182	3 845	6 873	12 318	9 309	-24,4%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0	0,0%
Sur autres intérêts et produits assimilés	0	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL	25 324	28 387	9 392	13 698	15 932	14 689	-7,8%

Note 11 – COMMISSIONS

en milliers d'euros			
Commissions Perçues	2023	2024	Variations %
Clientèle	1 614	1 099	-31,9%
Opérations sur titres	8 222	8 844	7,6%
Opérations sur produits structurés	3 569	3 176	-11,0%
Opérations de hors bilan	37	20	46,0%
TOTAL	13 443	13 139	-2,3%

en milliers d'euros			
Commissions Payées	2023	2024	Variations %
Etablissements de crédit	184	274	48,9%
Charges s/instrument cours de change	0	0	0,0%
Opérations sur titres	522	543	4,0%
Charges d'apporteurs d'affaires	951	948	-0,3%
TOTAL	1 657	1 765	6,5%

COMMISSIONS NETTES	11 785	11 374	-3,5%
---------------------------	---------------	---------------	--------------

Note 12 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

en milliers d'euros			
	2023	2024	Variations %
Salaires	7 719	7 869	1,9%
Charges sociales	1 846	1 711	-7,3%
Impôts et taxes	30	1	-96,7%
Services extérieurs et autres frais administratifs	13 397	12 800	-4,5%
TOTAL	22 993	22 380	-2,7%

Note 13 – COUT DU RISQUE

en milliers d'euros			
	Opérations avec la clientèle 2023	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions	-30	-20	-50
Dotations aux provisions liées à l'effet temps	0	0	0
Dotations aux provisions liées à la décote	0	0	0
Reprises de provisions	30	0	30
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	0	0	0
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	0	0	0
Récupération sur créances amorties	0	0	0
Solde Bénéfice des corrections de valeurs /créances			-20

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite, médailles du travail ainsi que pour divers risques et charges de l'année 2024.

Note 14 – CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

en milliers d'euros			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2023	2024	Variations %
Fonds de garantie	0	0	0,0%
Charges exceptionnelles d'exploitation	21	63	200,0%
Charges exceptionnelles	48	57	18,7%
TOTAL	69	120	73,9%

en milliers d'euros			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2023	2024	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	16	101	531,2%
Produits exceptionnels	14	321	2 192,9%
TOTAL	30	422	1 306,7%

RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39	302	-874,4%
------------------------------	------------	------------	----------------

Note 15 OPERATIONS FERMES A TERME EN DEVISES

en milliers d'euros			
	2023	2024	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	37 926	40 786	7,5%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	37 926	40 786	7,5%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à recevoir contre euro à livrer	38 358	40 169	4,7%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	38 358	40 169	4,7%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	0	0	0,0%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	0	0	0,0%
Opérations d'échanges financiers	0	0	0,0%

Note 16 – EFFECTIFS

La moyenne de notre effectif au cours l'année 2024 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	8
Cadres	29
Gradés	17
Employés	0
Alternants	1

10/ RÉSULTATS FINANCIERS 2024

Résultats financiers 2024

	en milliers d'euros	
	2023	2024
SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE		
Capital social	26 880	26 880
Réserves	2 682	3 158
Nombres d'actions	210 000	210 000
Nombres d'obligations convertibles en actions	0	0
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES		
Produit bancaire	28 476	26 945
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	5 444	4 867
Impôts sur les sociétés	1 316	1 119
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	3 942	3 374
Bénéfices distribués	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION		
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	19,66	17,85
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	18,77	16,07
Dividende versé par action	0	0
PERSONNEL		
Nombre de salariés	53	58
Montant de la masse salariale	9 566	9 580
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	123	135

11 / RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Xavier CARPINELLI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
2, rue de la Lùjerneta
98000 MONACO

Sandrine ARCIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
20, avenue de Fontvieille
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

« **ANDBANK MONACO SAM** »

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le
31 décembre 2024

Xavier CARPINELLI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
2, rue de la Lùjerneta
98000 MONACO

Sandrine ARCIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
20, avenue de Fontvieille
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque
« ANDBANK MONACO S.A.M. »

1, Avenue des Citronniers

98000 MONACO

RCI N° 07 S 04639

Rapport Général des
Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2022 pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 690.269.334,96 €

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3.374.330,27 €



Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2024, le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composants l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2024 ; tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2024 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 28 avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Xavier CARPINELLI



Sandrine ARCIN

Xavier CARPINELLI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
2, rue de la Lùjerneta
98000 MONACO

Sandrine ARCIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
20, avenue de Fontvieille
98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque
« ANDBANK MONACO S.A.M. »

1, Avenue des Citronniers

98000 MONACO

RCI N° 07 S 04639

Rapport Spécial des
Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2024 et sur les Assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2024, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 17 mai 2024, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour cette Assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 28 avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Xavier CARPINELLI



Sandrine ARCIN

12/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 19 MAI 2025

Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 3.374.330,27 € de la manière suivante :

Résultat en instance d'affectation :

• Report des exercices antérieurs	9.914.583,26 €
• Résultat net de l'exercice	3.374.330,27 €
Total à affecter :	13.288.913,53 €

Affectation :

• 1. à la réserve légale (statutaire) :	00,00 €
• 2. à la réserve facultative :	00,00 €
• 3. en distribution de dividende :	00,00 €
• 4. en report à nouveau :	13.288.913,53 €
Total affecté :	13.288.913,53 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des indemnités payées aux Administrateurs, examiné et approuvé préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations et tel que repris dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Politique de Rémunération de la Banque, l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées au titre de l'exercice 2024 aux personnes mentionnées à l'article L511-71 du Code Monétaire et Financier, ainsi que ses différentes composantes, sont portées à la connaissance de l'Assemblée Générale.

Il est porté à la connaissance de celle-ci, et soumis à son approbation, que la rémunération variable d'une seule des personnes mentionnées à l'article L511-71 du Code Monétaire et Financier dépasse le seuil de 100% de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2024, pour se situer à 167,44%. Il se situe néanmoins en-deçà du seuil maximum de 200% aux termes de la Politique de Rémunération moyennant approbation de l'Assemblée Générale. Il est également noté que la rémunération variable de tous les autres Preneurs de Risques se situe en-deçà des limites spécifiques qui leurs sont applicables.

Les explications nécessaires sont fournies à ce sujet à l'Assemblée Générale qui note que le total des rémunérations variables de ces personnes se situe à 101,74% du total de leur rémunération fixe de sorte que l'exigence du maintien d'une assise financière saine de la Banque n'est pas remise en cause.

L'Assemblée Générale prend note de cette enveloppe et de ses composantes qui ont été examinées et approuvées préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les actionnaires votants, Monsieur GRISETI s'étant abstenu.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame Sandrine ARCIN et nomme Monsieur Stéphane GARINO, en remplacement de Monsieur Xavier CARPINELLI, en qualité de Commissaires aux comptes titulaires pour les exercices sociaux 2025, 2026 et 2027 conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n°408 du 20 janvier 1945 modifiée.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat respectif de Madame Delphine BRYCH et nomme Monsieur Xavier CARPINELLI en qualité de Commissaires aux comptes suppléants pour les exercices sociaux 2025, 2026 et 2027 conformément aux dispositions de l'article 15 du Titre IV des Statuts de la Banque et à la Loi n°408 du 20 janvier 1945 modifiée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société, ses mandataires sociaux, ses Administrateurs et ses actionnaires, et déclare les approuver sans réserve.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié conforme pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

